

## DONNEES PERSONNELLES

### Nouvelles recommandations de l'Autorité Nationale de Protection des Données Personnelles

Alger, le 26 juin 2023

#### ALERTE CLIENT

Le 11 août 2023, les entreprises devront se conformer à la loi n° 18-07 du 10 juin 2018 relative à la protection des personnes physiques dans le traitement des données à caractère personnel (la « **Loi 18-07** »).

Voici les dernières informations publiées sur le site officiel de l'Autorité Nationale de Protection des Données Personnelles (« **ANPDP** ») :

- **1. Inscription sur le portail de l'ANPDP** : En prévision de la mise en application de la Loi 18-07, les organismes traitant des données personnelles sont invités à créer un espace personnel sur le site officiel : <https://espace-rt.anpdp.dz/>
- **2. Déclaration d'un responsable du traitement** : Chaque organisme traitant des données personnelles doit déclarer son responsable du traitement. Le formulaire de déclaration est disponible en ligne après inscription sur le site.
- **3. Recensement des traitements**: Chaque organisme doit déclarer les traitements effectués dans le cadre de la mise en place du Registre National de protection des données à caractère personnel. Le formulaire de recensement des traitements est disponible en ligne après inscription sur le site.

N'hésitez pas à consulter le **guide publié par l'ANPDP** sur leur site officiel pour plus de détails: [https://espace-rt.anpdp.dz/guide\\_recensement.pdf](https://espace-rt.anpdp.dz/guide_recensement.pdf)

#### CONTACT:



**Rym Loucif**  
AVOCATE ASSOCIÉE  
LOUCIF+CO

19, Rue des Pins,  
16035 Hydra, Alger, Algérie  
Email : [rloucif@loucif-law.com](mailto:rloucif@loucif-law.com)  
T. (Alger) : + 213 (0)7 70 07 21 16  
T. (Paris) : + 33 (0)6 29 27 13 34  
[www.loucif-law.com](http://www.loucif-law.com)

